
COMMISSION DE LA FORMATION

JEUDI 11 JUIN 2020

Membres présent.e.s : Alexis AVDEEFF, Stéphane BEAUD, David BODET, François BRIZAY, David CLARYS, Olivier CHAULET, Catherine ESNARD, Armelle GIGLIO-JACQUEMOT, Philippe GROSOS, David GUILLEMIN, Marion HAZA, Yvan HOCHET, Pierre KAMDEM, Claire LOTIRON, Nabila OULEBSIR, Fanette QUADRIO, Alexandra ROUX, Hélène STEVENS, Catherine TREHONDAT, Siobhan VICENTE-FREDEFOND

Membres absent.e.s dont excusé.e.s : Catherine TREHONDAT

APPROBATION COMPTE-RENDU DU 28 MAI 2020

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

EVALUATIONS HCERES

Présentation du nouveau calendrier pour les évaluations HCERES formation :

- 1^{er} cycle : les dossiers doivent être remontés à la Direction Pôle Formation (DPF) pour le 23 septembre 2020. La délibération à la CFVU est prévue le 8 octobre 2020. Les dossiers doivent ensuite être mis en ligne sur la plateforme Pélican le 6 novembre 2020.
- 2^e cycle : les dossiers doivent être remontés à la DPF le 14 septembre 2020 pour une délibération en CFVU en janvier 2021 et un dépôt des dossiers sur l'application Pélican en février 2021.

Le détail de ces évaluations avait été présenté à la commission formation du 12 mars dernier. Toutes les informations sur la procédure sont donc disponibles dans le compte-rendu disponible sur le site de l'UFR.

Il est demandé de remplir des fiches par mention, fiches déjà pré-remplies. Après le dépôt, il n'est pas exclu que l'on nous demande de justifier les informations avancées.

Tous les responsables de départements et de mention sont concernés mais n'hésitez pas à solliciter les assesseurs si vous souhaitez recevoir le courriel reprenant l'ensemble de ces informations.

Demander de faire remonter les dossiers du 1^{er} cycle pour le 23 septembre alors que nous ne savons pas encore comment organiser la rentrée, nous laisse très peu de marge de manoeuvre. Ce calendrier est très contraint dans le contexte actuel.

Echanges :

- Est-il confirmé qu'il n'y a aucune possibilité de différer ? L'évaluation HCERES comprend-elle les enseignements des formations et de l'enseignement au cours du confinement ?

Il est confirmé qu'il n'y a pas de possibilité de différer et que cette évaluation inclut l'enseignement pendant les mois de confinement.

Il est donc proposé de se saisir de cette occasion pour faire une évaluation de l'enseignement à distance et de toute la réorganisation des maquettes qui a dû être faite dans l'urgence pendant la période du confinement.

Le contenu de l'évaluation est le même que celui présenté en février/mars dernier. Il n'y a donc pas de changement à ce niveau. La date a simplement été reculée. On suppose que la date du 23 septembre est un rétro planning par rapport à la date nationale du 6 novembre 2020.

Certes, le calendrier est décalé, mais nous avons tous dû travailler intensément ces derniers temps. Ce changement de calendrier ne change pas beaucoup de chose sur ce qui reste à faire pour septembre.

- Le fait que les locaux de l'université ne soient pas encore accessibles aux enseignant.e.s-chercheur.euse.s n'est pas une excuse à avancer. Ce travail peut se faire aisément à distance. De plus, cette évaluation porte sur les 2 années précédentes de la NOF.
- Il est rappelé qu'avant le confinement, il y avait une mobilisation au sein de l'université qui appelait à ne pas faire les évaluations d'HCERES. Une question se pose, est-on obligé-es d'accepter, encore et encore, ce qui est inadmissible ? notamment la réorganisation en urgence des formations, l'enseignement à distance, la LPPR, etc.

INFORMATIONS SUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2020

- **Informations disponibles à ce jour (11 juin 2020) :**
Communications de l'UP (courriel de V. LAVAL le lundi 8 juin + article de la NR le 10 juin)

Le décret du 31 mai 2020, publié le 1er juin, impose une « *distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes* ».

Plan de rentrée en septembre à l'université de Poitiers :

- Scénario « *prenant en compte* » ces restrictions, qui peuvent évoluer en fonction de l'épidémie : « *Nous allons diviser par trois l'accueil des étudiants dans les amphithéâtres et par deux dans les salles pour les travaux dirigés* »
- A ces contraintes capacitaires viendront certainement s'ajouter celles relatives au nettoyage des locaux entre chaque changement de groupe, qui auront pour effet de diminuer les plages horaires disponibles pour l'enseignement. Probablement 1h de nettoyage après chaque cours.
- La rentrée de septembre s'étalera sur trois semaines, « **un présentiel hybride avec rotation de groupes** ». Comprendre qu'un groupe, physiquement présent, assistera au cours alors que les autres suivront ce même enseignement à distance. Pour les cours magistraux, cette rotation tournera une fois sur trois dans les amphis, et pour les TD, une fois sur deux dans les salles. Cette organisation permet de dispenser un même enseignement à une partie des étudiants d'une même promotion en présentiel et l'autre partie à distance. Par rotation (hebdomadaire par exemple) entre les étudiants, chacun assistera ainsi à une partie du cycle d'enseignement en face à face pédagogique. Pour l'enseignant, cette modalité a le mérite de s'approcher au plus près, au regard des contraintes, d'un enseignement traditionnel. Il n'en demeure pas moins que des enseignements devront probablement être réalisés totalement ou partiellement à distance.
- Priorité sera donnée aux primo entrants (L1) qui viendront tous sur les lieux de leur UFR dans le cadre de la rentrée. « *Seulement après, nous accueillerons les autres étudiants* », développement du tutorat d'accompagnement en « *embauchant* » massivement des masters 1 et 2. **Cette rentrée décalée engendrera une reprise des cours, au plus tard, le 21 septembre.** Les équipes pédagogiques, recevront des formations dispensées par des ingénieurs pédagogiques. Pour apprendre à scénariser un cours, à déposer des documents sur la plateforme, à sonoriser un power point, etc. Les étudiants, également dans ce dispositif, passeront par le tamis de l'accompagnement numérique.
- Il est prévu d'équiper les principaux amphithéâtres et une majorité des salles de l'université avec des matériels de visioconférence, afin de rendre possible cette modalité hybride d'enseignement. Les enseignants seront libres de projeter et partager des documents, d'être filmés et/ou de privilégier le mode audio. La liste des salles et des amphithéâtres dont l'équipement est prévu sera transmise dès mi-juin aux directions des composantes. Celles-ci pourront, avec les équipes pédagogiques des formations, préparer les emplois du temps.
- Si reprise le 21 septembre 2020, « *Nous allons inventer de nouveaux formats avec la possibilité d'ouvrir pendant quinze jours les amphithéâtres pour faire passer les examens, ...La directrice du Crous nous a également proposé d'utiliser les locaux des restos universitaires pour ces épreuves. Les jeudis libérés ne le seront plus. Et la possibilité d'ouvrir l'université le samedi matin est envisagée. La priorité étant de faire passer un maximum d'examens en présentiel.* »
- Quelle que soit l'évolution de la situation, les étudiants comme les enseignants pourront disposer d'emplois du temps comme dans une situation normale, ces derniers devront être conçus en intégrant l'ensemble des enseignements, qu'ils soient réalisés en présentiel hybride ou à distance. La répartition des

enseignements entre présentiel hybride et distanciel sera déterminée au sein des équipes pédagogiques, en fonction des spécificités de chaque formation et des contraintes des locaux, en lien avec les assesseurs à la pédagogie.

- Pour les équipes pédagogiques, une offre de services spécifiques sera proposée par le Pédagolab, qui réunit la cellule TICE et le CRIIP, dans la mise en oeuvre des différentes modalités d'enseignements possibles : présentiel hybride et distanciel. → voir document réunion assesseurs « synthèse des étapes d'accompagnement des équipes » du 4 juin.

▪ **Position de l'équipe de direction de l'UFR SHA**

Au-delà des éléments pratiques qui relèvent de la mise en oeuvre des choix politiques de l'UP et des contraintes sanitaires, l'équipe de direction préconise :

- de privilégier l'enseignement en présentiel plutôt que l'hybride ou le tout distanciel
- de considérer que si ces 2 dernières modalités devaient être mise en place à la rentrée, ce ne pourrait être que de manière temporaire – en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et donc des directives ministérielles - et en aucun cas s'inscrire dans un modèle d'enseignement pérenne.

- de favoriser, par conséquent, des modes d'enseignements en présentiel traditionnels

(par ex. de type classes inversées - voir liste des APP C - si la totalité de la promotion ne peut être accueillie en présentiel, rotation de groupes sans captations, sauf en amphi ?) plutôt que de recourir à des équipement technologiques coûteux (pour diffusion des cours en podcast ou en synchrone), probablement peu opérationnels dès la rentrée (manque de personnels pour assurer l'assistance utilisateur au quotidien, la sécurisation du matériel, problème de l'accès des vacataires à ces équipements, etc.) et très rapidement abscons puisqu'une réelle situation d'enseignement suppose la présence dans la même pièce de l'enseignant et des étudiants (cf. point *supra*).

▪ **Organisation à mettre en place**

1. Planification des pré-rentreées et reprises des cours

Début des enseignements :

- Formations à concours (MEEF 1, DU agrég, 2 parcours du Master InfoCom) : semaine du 1er septembre
- Formations à faible effectifs (Licence pro et Master) : 6 septembre
- Licences : 14 septembre

Les réunions de rentrée pourraient se dérouler pour une même promotion soit simultanément dans plusieurs amphis (ou en distanciel) soit en séries (plusieurs dates en présentiels). Les L1 doivent être prioritaires pour les réunions de rentrée en présentiel. Pour les autres promotions, toute autre forme peut être mise en oeuvre.

Les dates de ces réunions seront décidées par les services de scolarité en coordination avec David Bodet et Florence Germain et les responsables de département.

Pour les grosses cohortes, si nous ne pouvons pas organiser nos réunions de rentrée dans nos locaux compte tenu des capacités d'accueil réduites (cf. document de synthèse permettant de visualiser les capacités d'accueil de chaque amphi en mode normal et en mode 1/3) nous devons en informer Laurent-Emmanuel Brizzi (VP patrimoine) rapidement.

→ **Sollicitation des directions de département afin d'avoir leurs positions sur cette proposition avec l'indication pour l'option choisie pour les réunions de pré-rentreées : «en série» (suppose par ex. 1 amphi pendant 3 jours) ou «en parallèle» (par ex. 3 amphis pendant 1 journée si plusieurs enseignants**

assurent les réunions ou un seul amphi avec visio pour les autres étudiants).
Réponses pour le lundi 15 juin au plus tard.

2. Réalisation des emplois du temps

Ils seront réalisés selon les mêmes créneaux (même amplitude, mais les créneaux bougent car tempos de nettoyage entre chaque cours / groupe) que l'année dernière et dans le respect des volumes horaires et modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP/ APP) définis par les MCC. Par conséquent, le découpage des groupes sera le même que celui de l'an dernier avec toutefois la superposition des indications « présentiel » / « non présentiel » selon les rotations qui seront décidées au vu des effectifs et des règles en vigueur à la rentrée.

→ **Sollicitation des responsables de département via les responsables de mention afin d'avoir leurs positions / leur option. Réponses pour le mardi 23 juin au plus tard. Question à l'ordre du jour du conseil d'UFR du jeudi 25 juin.**

Echanges :

- Quand aura-t-on une visibilité sur les effectifs pour la rentrée prochaine ? peur que cette désorganisation récente ait des effets sur les effectifs des étudiant.e.s. Tout est bâti sur un scénario catastrophe, pourquoi n'a-t-il pas été prévu un plan B en cas d'absence de seconde vague ? il est extrêmement important pour les L1, les L2 et les L3 de les prendre en main tout de suite. Il faut à tout prix éviter de les perdre. L'université est à la fois un lieu de stabilité, un lieu d'appui, il faut donc essayer de les stabiliser dès la rentrée avec le présentiel.
Pour les L1, depuis Parcoursup, les inscriptions sont en cours donc pas de visibilité avant la mi-juillet. Nous n'avons pas été alertés d'une baisse des candidatures sur Parcoursup ni sur e-candidat. A propos des réinscriptions, nous n'avons pas d'outils qui nous permettent de savoir où nous en sommes.
Le fait de construire des EDT avec une rotation tout en respectant le nombre d'heure de cours prévu permet de revenir pour tout le monde en présentiel sur ces mêmes créneaux si les conditions sanitaires nous le permettent.
Le taux de réussite sera connu à l'issue de la session 2 et permettra ainsi d'évaluer les effectifs en L2 et L3.
Tous ces éléments seront fournis dès que possible.
- A propos des formations proposées aux équipes pédagogiques, est-ce aux membres de la commission formation d'informer les collègues de cette possibilité ? Il est en effet confirmé que les membres de la commission formation se doivent de faire redescendre l'information au sein des équipes. Il est fait remarquer que les formations sont proposées dans les 15 jours à venir alors que beaucoup de collègues sont encore extrêmement occupé.e.s.
- Comment la rentrée va-t-elle se dérouler ? les étudiant.e.s n'ont reçu aucun mail de la VP formation alors que le chargé de communication de l'UP se charge de diffuser des informations sur Instagram, Facebook et Twitter informant que l'UP privilégiera autant que possible le présentiel pour l'enseignement. En cas de contrainte sanitaire, il précise que des solutions hybrides seront prévues. Des informations ont également été diffusées via la NR hier. Des doctorant.e.s ont contacté les élu.e.s pour leur demander si les informations officielles finiront par leur être communiquées directement et s'il était prévu qu'ils continuent à prendre connaissance des informations via le journal. Comme il est prévu de diviser par 3 les effectifs dans les amphis et par 2 dans les salles de TD, est-il prévu de faire la même division quelque soit la cohorte ? quelle soit de 500 étudiants ou de 20 ?

En effet, la règle est la même, elle s'applique à toutes les cohortes. Attention, ce n'est pas la promo qui est divisée, le calcul se fait en fonction du nombre de place dans l'amphi. Certaines promotions pourront donc rester dans un seul et même amphi en fonction de leur effectif.

- Pour les étudiant.e.s qui auraient des difficultés de matériel pour les cours à distance, l'UP a-t-elle prévue un budget pour équiper ces étudiant.e.s ? Des prêts sont prévus et des salles seront mises à disposition avec des personnes pour aider les étudiant.e.s à se connecter notamment.
- Comment les restaurants universitaires vont-ils s'organiser à la rentrée prochaine? Les salles des restaurants universitaires devraient également servir de salle d'examen pour les contrôles continus donc on ne sait pas encore s'il sera aussi possible de s'en servir comme salle de restauration également. C'est un vrai problème car où les étudiant.e.s vont-ils pouvoir manger ? Le VP étudiant ne répond plus aux courriels ni aux appels des élu.e.s ce qui est un vrai problème. L'assesseure à la formation précise que c'est un vrai dysfonctionnement institutionnel, il faudrait s'en référer au Président de l'Université.
- Concernant les contrats d'aménagement d'études (CAE), si les cours avaient lieu en distanciel à la rentrée, les étudiant.e.s auront-ils toujours la possibilité de demander un CAE ? l'assesseure à la formation confirme cette possibilité sachant que la rentrée va être organisée comme d'habitude avec également des possibilités de césures et de tutorat.
- Merci à la direction de l'UFR pour leur position dont les arguments et la finalité sont partagés. Cette position a-t-elle été rendue publique ? a-t-elle été transmise à la Présidence et aux collègues de l'UFR ? Est-ce que d'autres instances d'autres composantes ont pris des positions similaires ? 2 universités ont annoncé faire leur rentrée en présentiel : à Nice, université d'origine de la Ministre de l'Enseignement Supérieur, et à l'université de Bourgogne. Ce sont donc des choix politiques.
- Information sur l'existence d'une pétition contre l'enseignement à distance, déposée sur internet et déjà signée par 1300 personnes :

→ "Président-es d'université, est-ce ainsi que vous voyez « l'Université d'après »"
Pétition pour une rentrée universitaire en présence
<http://chnng.it/F82fQn7jrb>

Information également d'un rassemblement le vendredi 12 juin à 14h00 devant la Préfecture contre la LPPR présentée au CNESER ce même vendredi avec l'objectif d'un vote pour le 8 juillet, et contre l'enseignement à distance. Il y a une logique entre le fait que les universités soient toujours fermées aujourd'hui alors que tous les autres lieux ont ré-ouvert, la LPPR et l'enseignement à distance. Cela va permettre de prendre un peu moins d'étudiant.e.s, avec l'enseignement à distance il y aura certainement moins d'inscrits, et de faire des économies.

- La position de la direction de l'UFR n'a pas été diffusée car cela n'a pas été demandé. De plus, les assesseures souhaitent également en parler en séance ce jour avec les membres de la commission. L'UP ne demande rien aux composantes. Nous allons donc les laisser équiper nos amphithéâtres mais nous n'avons pas l'obligation de les utiliser. Nous gérons nos enseignements comme

nous le souhaitons. Il faut travailler pour garder une certaine cohérence au sein de la composante, entre les formations sur cette politique.

dans A ce jour, nous n'avons pas d'informations officielles sur comment cela se passe les autres composantes. Pas d'infos officielle sur ce qui se passe dans les autres composantes.

sera L'équipe présidentielle est également en attente de nouvelles modalités, notamment pas sur la fin de l'état d'urgence. Peut-être que cette rentrée ne sera « anormale » ne sera pas anormale que pour quelques semaines seulement si la 2^e vague de COVID 19 n'a lieu.

- A propos du montage des emplois du temps (EDT), à quel moment les collègues peuvent-ils se mettre à la tâche ? quelles sont les informations et les contraintes à connaître ? qu'en est-il des créneaux de répartition des UE pour l'année prochaine, est-ce que cela bouge ou non ? dans le cas où le présentiel se mettrait en place, comment cela se déploierait-il ? si tous les étudiant.e.s par rotation peuvent être présent.e.s, cela suppose que les cours se répètent et que donc les contenus d'enseignement sont divisés d'autant ?

- Sur la question de la reprise des cours :

Il est proposé de faire un calendrier des réunions de rentrée en 3 étapes :

- Semaine du 1^{er} septembre : formations à concours – MEEF 1 - DU Agrégation - M2 ESDOC.
- Semaine du 6 septembre : formations à petits effectifs - licences pro et masters
- Semaine du 14 septembre : les licences.

par Tous les cours pourraient avoir repris à la date du 21 septembre comme annoncée l'UP.

Les réunions de rentrée pourraient s'organiser de 2 manières différentes :

- ✓ Soit en série : que du présentiel sur plusieurs dates ou créneaux pour ne mobiliser qu'un seul enseignant.
- ✓ Soit en parallèle : plusieurs amphis en même temps mais dans des amphis différents.

Chacun va devoir se prononcer pour chaque année de chaque mention

Un courriel reprenant ces éléments va être transmis pour pouvoir ensuite mettre en place un calendrier des réunions de pré-rentrée. Un retour sera demandé pour le 15 juin pour pouvoir faire remonter nos besoins en amphis à la Présidence.

- En ce qui concerne les EDT, ils seront réalisés selon les mêmes créneaux mais pas selon la même amplitude. Les créneaux vont bouger pour prendre en compte les temps de nettoyage entre chaque groupe sauf si le même groupe TD reste dans la même salle à la même place.

L'architecture des créneaux UFR ne changent pas ainsi que les volumes horaires et les modalités d'enseignement CM, TD, TP, ATP.

Par conséquent, le découpage des groupes sera le même que l'année dernière en superposant des indications sur l'EDT, présentiel et non présentiel.

En présentiel nous ne pourrons pas faire ce que nous faisons normalement, étant donné que toute la promotion ne sera pas présente. Donc libre à chacun de s'approprier une adaptation des contenus de cours. Il peut aussi s'agir de revoir nos contenus d'enseignement, réduire la voilure en tant que contenus, privilégier de la remédiation, remise à niveau par rapport à l'année dernière. Il y a des dispositifs à l'UP pour nous aider sur le plan pédagogique.

→ La Commission de la Formation sollicite l'avis des collègues ce jour comme le fera également le Conseil d'UFR sur l'adhésion ou non à cette position politique qui conditionnent ces méthodes d'organisation.

- Autres précisions : pas d'accueil d'auditeurs libres ni d'université inter-âge.
- Sur les questions d'aménagement, il ne faut pas oublier les étudiant.e.s en situation de handicap qui vont faire partie des populations à risque et qui devront rester à distance un maximum même si le présentiel est de rigueur. Ce seront des aménagements à faire au cas par cas.
- Merci pour ces propositions complètes d'alternatives. Est-ce que cela correspond également à un aménagement des maquettes ? non car soit tous les étudiant.e.s sont présent.e.s ou soit tous à distance. Par exemple, sur 12 heures de TD, 6 heures sont programmées en travail pour tous à distance et 6 heures où il sera prévu de refaire 2 fois le même cours avec les 2 groupes. Ce qui fera 12 heures à la fois pour l'enseignant.e et l'étudiant.e.
Le système de classe inversée permet de faire de la remédiation si nécessaire et demande aux collègues de travailler en amont et de mettre en ligne du contenu. Cela amène davantage de travail en autonomie des étudiant.e.s et de reprise en cours.

L'assesseure à la formation propose d'envoyer le document récapitulatif à la commission de la formation. Parallèlement, un courriel sera transmis aux responsables de département et à la commission Formation pour solliciter l'avis des collègues sur l'organisation des réunions de rentrée pour le 15 juin, et le positionnement des responsables de département et de mention sur ce qui a été exposé ce jour en séance pour le mardi 23 juin au plus tard. Cela suppose de concerter les collègues au sein des équipes.

Le travail sur les EDT peut dès à présent commencer sur la base de ce que l'on dispose.

L'équipe présidentielle a dû gérer cette crise en première ligne. Sur le plan de la formation, des choix ont dû être faits et rien ne dit que d'autres auraient fait d'autres choix. En réunion assesseures, les composantes ont participé à ces constructions. Il y a eu plusieurs espaces de concertations.

Il est important que l'UFR reprenne son autonomie et qu'elle ne se laisse pas imposer un choix supplémentaire malgré elle. Il est important que l'on nous fasse confiance, l'autonomie ne veut pas dire que l'on fait des choix insensés.

CO-ENSEIGNEMENT EN LANGUES

Ce point sera rapide car il est question d'éléments déjà évoqués précédemment. Le constat a été fait que ce co-enseignement ne fonctionne pas. L'assesseure à la Formation a été sollicitée pour une réunion à la Maison des Langues le vendredi 12 juin au matin.

En L3, l'enseignement des langues se fait de façon contextualisé au S5 et au S6. Sur les 18h dédiées, il doit y avoir des enseignements associés enseignant.e.s de langue et enseignant.e.s-chercheur.euse.s disciplinaires.

L'année dernière, le constat avait été fait au sein de la composante que seul le département de philosophie était dans le cadrage.

Pour la plupart des autres départements, les 18h sont soit laissés entièrement aux enseignant.e.s de langue soit aux enseignant.e.s-chercheur.euse.s qui de leur côté, ne feraient pas systématiquement des enseignements de langue.

Etes-vous informés de ce qui se fait dans vos départements ? que doit faire remonter l'assesseure à la formation demain en réunion ?

Echanges :

- En musicologie et en sociologie, ces 18h sont assurés par une enseignante de langue qui s'accorde pour faire travailler des textes en rapport avec la discipline. Dans le cas de la musicologie et de la sociologie, le problème est l'absence d'intervention d'un.e enseignant.e-chercheur.euse disciplinaire.
- En sociologie, aucun.e enseignant.e n'a émis le souhait de prendre en charge ses heures. Le département est en sous encadrement et les collègues privilégient les enseignements disciplinaires.
- En géographie, les enseignant.e.s de langue s'accordent avec l'équipe pédagogique pour faire le choix des textes disciplinaires.
- En philosophie, le volume horaire est partagé : un texte de philosophie en anglais est mis à l'étude. Une partie du volume horaire est assuré par un enseignant-chercheur de philosophie et l'autre par une enseignante de langue qui propose, à partir du texte choisi par le collègue de philosophie, une lecture du texte anglais. Le partage ne signifie pas pour l'enseignant.e-chercheur.euse de la discipline d'enseigner en anglais.
- Au département d'histoire, la problématique était le mélange entre les cours de langue et les cours disciplinaires, les textes anglais étant discutés en français. L'assesseure à la Formation espère que cette réunion ne reviendra pas sur ce dysfonctionnement qui a été résolu en interne. Le problème serait peut-être un problème de répartition des volumes horaires.

L'assesseure à la Formation reviendra vers les responsables de mention licences à l'issue de cette réunion.

ACCUEIL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Prise de parole d'Alexis AVDEEFF, assesseur à la Vie Culturelle, Etudiante et aux Relations Internationales :

Alexis est présent aujourd'hui pour entendre les remarques et/ou les idées, les solutions éventuelles des collègues à faire remonter à la DRI.

Tout le monde est un peu perdu pour 2 raisons :

- On ne sait pas encore quel sera le contexte international à la rentrée ?
- Le flou également d'un certain cadre que l'on attend du Ministère

On semble cependant nous orienter vers une obligation de préciser si on fera des cours à distance ou pas dans le cadre du programme Etudes en France pour assurer ainsi à l'étudiant.e qu'il.elle aura des cours à distance s'il.elle ne peut pas partir.

Echanges :

- Dossiers Campus France : pour faire à la dernière commission formation, le département de philosophie s'est prononcé contre l'accueil des dossiers Campus France au niveau de la licence alors que les dossiers continuent à arriver. Le département est un peu perdu, où est la cohérence ?

En SHA, Campus France est géré directement par la scolarité, le service RI de l'UFR n'ayant pas de visibilité sur la gestion.

Les dossiers Campus France ont commencé à arriver dès le début du mois de mars donc indépendamment de la crise sanitaire qui a suivi.

La DRI a précisé que si une composante a commencé à étudier les dossiers Etudes en France, elle doit aller jusqu'au bout pour que ne pas qu'elle soit accusée d'iniquité envers les candidats même si, in fine, on se prononce contre une ouverture à l'international.

a Dans le courriel transmis aux responsables de formation, il a été précisé que le délai
en été prolongé jusqu'au 1^{er} juillet pour donner une décision sur l'ouverture à l'international. Ce délai supplémentaire ne va pas nous permettre d'en savoir plus notamment sur la délivrance des visas à la rentrée. On ne comprend donc pas beaucoup pourquoi 15 jours supplémentaires ont été accordés. On ne voit pas quel est l'intérêt. Peut-être est-ce pour permettre aux composantes d'échanger en interne avec les collègues.

- A titre d'information, est-il possible de savoir ce que les collègues ont répondu ? Réponses des collègues en général : les formations qui ont accepté de s'ouvrir à l'international avec suivi individuel : un des 2 parcours du master philosophie, le master JMIN. Deux formations ont apporté des nuances avec Migrinter qui souhaitent accueillir des étudiant.e.s mais en présentiel et la Musicologie qui a fait une réponse du même ordre que MIGRINTER. Ces réponses seront donc prises comme des « non » si les études à distance ne peuvent être assurées. Les autres formations ont dit « non » pour cette rentrée ce qui reste donc temporaire.
- Beaucoup d'universités partenaires n'accueilleront pas nos étudiant.e.s l'an prochain au premier semestre pour la plupart comme Oslo et Dublin. L'université canadienne de Moncton de son côté, n'accueillera pas nos étudiant.e.s de toute l'année.

Nous sommes responsables des étudiants que nous envoyons à l'étranger. Les universités étrangères qui n'accueillent pas nos étudiants n'assurent pas d'enseignements à distance.

Dublin et Oslo, structures plutôt publiques, ferment aussi les Erasmus. A l'inverse, Cambridge, structure privée, fait tout à distance. Avec l'enseignement à distance, beaucoup de collègues se posent la question sur l'avenir de nos formations et le devenir de notre métier.

Beaucoup d'énergie de la VP formation afin que nous ouvrions à l'international : 30 à 40% de nos docteurs seraient extra-communautaires. Donc fermer juste une année serait problématique.

Les notes de service viennent du Ministère avec une pression locale car ces étudiants nous rapportent beaucoup.

Il y a d'autres composantes qui sont plus impactées notamment SFA avec des laboratoires qui fonctionnent avec beaucoup d'étudiant.e.s extra-communautaires.

QUESTIONS DIVERSES

- Intervention d'Yvan Hochet, responsable de la BU Michel Foucault :
 - La reprise des prêts est opérationnelle dans au moins 4 points de bibliothèques universitaires. Il est donc possible de faire des réservations par courriel ou via le nouvel outil informatique pour les prêts à emporter.
Le lundi 8 juin, il y avait déjà plus d'une centaine de demandes à traiter, c'est donc très bien reparti.
 - Le détail des achats en documentation numérique :
L'achat correspond à un peu plus de 6 200 ebooks pour une somme d'environ 9 900 euros.
La plupart d'entre eux sont des achats sur abonnement ce qui sous-entend que l'abonnement va être actif jusqu'à la fin de l'année civile. Il faudra donc envisager au début de l'année 2021 une reconduction ou non de ces abonnements. Les outils statistiques sont disponibles pour mesurer l'utilisation ou non de ces ebooks et permettront également d'ajuster en fonction des constats qui pourront être faits. Ces collections d'ebooks concernent davantage la formation que la recherche. Pour la recherche, il est prévu de fonctionner titre à titre.
Cela concerne essentiellement les disciplines sociologie, philosophie et histoire car il n'y a pas encore des offres équivalentes en musicologie, histoire de l'art et archéologie.

DISCIPLINE	FOURNISSEUR	ABONNEMENT ou ACQUISITION	NOMBRE DE TITRES	COUT
PHILOSOPHIE	Numérique Premium	abonnement	226	430,7 €
PHILOSOPHIE	Cairn	abonnement	1100	645,69 €
MUSICOLOGIE	Open Editions	acquisition	29	928,4 €
SOCIOLOGIE	Cairn	abonnement	1700	2452,66 €
SOCIOLOGIE - HISTOIRE - PHILOSOPHIE	Cairn (collection Repères)	abonnement	550	1845 €
HISTOIRE	Cairn	abonnement	1400	1188 €
HISTOIRE	Numérique Premium	abonnement	1226	2413 €
TOTAL			6231	9 903,45 €

Le but est de permettre aux étudiant.e.s d'accéder à la documentation quel que soit la configuration de la rentrée de septembre.

Cela permettra également d'avoir un seul et même titre disponible et de ne pas acquérir ainsi plusieurs exemplaires afin qu'ils soient tous accessibles pour les étudiant.e.s.

Toute l'équipe de la BU Michel Foucault tient à la disposition des collègues la liste intégrale des titres qui sont concernés par ces différents ebooks.

Echanges :

Le PEB va-t-il rouvrir prochainement ? La BU est en train d'y travailler. Les canaux habituels peuvent être utilisés pour les demandes de PEB. Tous les services de PEB ne rouvrent pas simultanément en France ce qui peut poser des difficultés. Une annonce officielle devait être faite en fin de semaine ou début de semaine prochaine. Le PEB ou Prêt Entre Bibliothèques permet de faire venir d'une autre bibliothèque, en France ou l'étranger, des ouvrages ou des articles (sous forme de reproduction) quand ils ne se trouvent pas dans une des BU de Poitiers et que celles-ci ne peuvent les acquérir.